

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION PANIQUE AU DANCING

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION PANIQUE AU DANCING

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération,

Le festival Panique au Dancing, dont la cinquième édition se déroule du 27 au 30 septembre 2023, est né de l'envie de créer sur le territoire niortais un événement durable autour de la danse contemporaine.

D'envergure nationale, cette biennale, imaginée par la Compagnie Volubilis et sa directrice artistique Agnès Pelletier, associe dans sa programmation des spectacles professionnels et des formes dédiées aux amateurs.

Après avoir réuni près de 15 000 spectateurs en 2021, Panique au Dancing consolide en 2023 son ancrage dans le territoire de l'agglomération niortaise comme rendez-vous culturel d'importance et de référence.

Le budget global prévisionnel (hors valorisation) de l'édition 2023 est le suivant :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Programmation artistique	114 690 €	DRAC	80 000 €
Communication	8 112 €	Ville de Niort	44 000 €
Accueil/restauration/hébergement	18 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine	25 000 €
Frais techniques et de production/décoration/aménagement	55 000 €	Département des Deux-Sèvres	10 000 €
Charges de fonctionnement	54 198 €	CAN	5 000 €
		Mécénat/organismes professionnels/partenariats	21 000 €
		Autofinancement	65 000 €
Total	250 000 €	Total	250 000 €

L'association a sollicité auprès de la CAN une subvention de 5 000 € pour financer le recours à des ressources de communication cohérentes avec l'ambition du festival en termes de notoriété et de rayonnement territorial.

Elle s'engage en contrepartie, avant la fin de l'année 2023, à lui rendre compte des actions de communication (références au festival dans les médias nationaux, régionaux et locaux...) et des actions entreprises pour favoriser l'accès de participants de tout le territoire (publics scolaires entre autres).

Considérant l'intérêt de soutenir la reconnaissance nationale de cette manifestation, porteuse de notoriété et d'attractivité pour l'agglomération niortaise, et ouverte à tout le territoire de l'agglomération niortaise,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à la Compagnie Volubilis sur les crédits prévus au BP 2023,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué